



Sommaire

1. Edito
2. Le programme de la Journée
3. Photo souvenir
4. Les absents ont toujours raison !
5. Un mot sur l'orga
6. Un mot de l'orga
7. Lumière sur nos partenaires
8. Remerciements



Edito

C'est avec une immense joie et beaucoup de fierté que nous avons accueilli les résultats des ECNi 2017. En effet, cette promotion de «M6» de la faculté de Médecine de Rennes a prouvé tout son potentiel, confirmant les espoirs placés en elle. Nous pouvons maintenant célébrer en voyant l'avenir de façon radieuse.

Les années se suivent et se ressemblent (malheureusement), ainsi la «Promo Fiasco» succède à la «Promo Crash Test» mais ces rennais tant chahutés, négligés, ressortent grandis de cette épreuve cruciale dont les décideurs avaient jugé bon d'ajouter aux obstacles existants, stress et incertitudes. Grâce à l'aide précieuse des différents professeurs de la faculté, mais surtout grâce à votre travail et votre acharnement, vous l'avez fait ! C'est donc avec une émotion non dissimulée que je tenais à vous féliciter et vous témoigner la fierté de ceux qui vous succéderont.

L'heure est venue de faire le bilan de plus de deux ans d'organisation : la route fut longue, la route fût tumultueuse et il est maintenant temps de «raccrocher les crampons» ! Je remercie toutes les personnes qui ont gravité de près ou de loin autour de l'organisation de cette cérémonie, mais je remercie surtout cette promo, ces co-externes et, bien sûr, les amis que j'ai cotoyé pendant 6 ans pour le soutien que vous nous avez apporté !

Place aux récompenses, place à la fête, place aux sourires et à la joie, Hippocrate serait fier de vous, j'en fais le serment !

Luigi Venara
Président



Le programme de la journée

- **14h** : Accueil des participants, remise de la fameuse toge, du chapeau et du «bye-bye pack» en compagnie de nos partenaires.
- **15h15** : Début de la cérémonie avec introduction par le Président de l'Université Rennes I, le Doyen de la faculté de médecine de Rennes le Pr Eric Bellissant, suivi par un discours des représentants de l'Ordre des Médecins et de l'URPS.
- **17h30** : Clôture de la cérémonie et sortie de l'Opéra.
Trajet entre l'Opéra et la faculté de Médecine de Rennes (par le métro si possible) en musique avec la Gang'Rennes !
- **18h** : Ouverture du cocktail à la faculté de médecine de Rennes toujours accompagné par la fanfare médecine ! Stands partenaires, verre de champagne et toasts au programme.
- **20h** : Clôture du cocktail à la faculté, on vous laisse rejoindre nos restaurants partenaires pour un dîner bien mérité.
- **21h30** : Ouverture du Gala des diplômés ! Rendez vous à l'Espace des 2 rives. 4 Allée Georges Palante, 35000 Rennes.
- **3h** : Clôture de l'événement du Gala et de l'évènement.



Photo souvenir





Photo souvenir





Photo souvenir La Corpo





Un mot sur l'orga



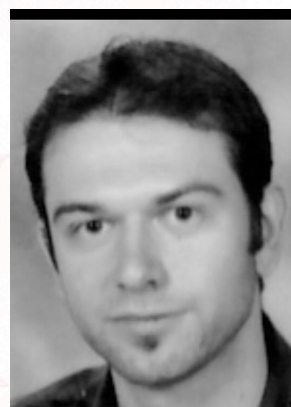
Renaud Lossouarn
DFASMI



Marine Duclos
DFASMI



Cyrielle Ermel
DFASMI



Sebastien Fontugne
DFASMI

Nos successeurs, mais surtout membres à part entière de l'équipe d'organisation de l'édition 2017, Renaud (futur Président), Cyrielle (Future Secrétaire), Marine (Future VP en charge de la Logistique) et Sebastien (Futur Trésorier) nous ont accompagné depuis plusieurs mois à l'élaboration de ce projet.

Nous leur souhaitons beaucoup de courage et d'abnégation face à ce défi !
Mais par dessus tout : Merci à vous 4 !



Charlotte Isautier
DFASM2 Rennes
Alysée Méhauté
DFASM2 Rennes

Voici la fameuse Charlotte Isautier et la bien connue Alysée. Après deux ans de travail remarquable, elles prennent leur retraite.





Un mot de l'orga

«Un grand MERCI à tous pour votre enthousiasme et vos jolis messages. Félicitations encore une fois, bonne continuation et pensez à revenir à Rennes de temps en temps !»



Au nom de toute l'équipe d'organisation, nous voulions vous féliciter encore une fois pour votre parcours et vos choix. Mais par dessus tout, nous voulions vous remercier de vous lancer dans ce défi semé d'embûches qu'est la médecine, de faire de cette vocation votre métier, et de faire du soin votre priorité.

Nous voulions aussi adresser un message spécial à l'ensemble des étudiants qui sont venus nous aider à rendre cette journée un peu plus spéciale pour vous. Merci à eux.

Enfin, MERCI encore de nous avoir fait confiance, d'avoir montré tant d'enthousiasme et d'engagement tout au long de l'année.

On espère que cette cérémonie est telle que vous l'imaginiez, voire mieux, sinon envoyez un message à Charlotte Isautier !



Les absents ont toujours raison !

Merci pour l'invitation et bravo à la promotion. Les bons résultats viennent de l'alchimie entre les enseignés et les enseignants !!
contrairement à l'an dernier, je ne suis pas disponible.

Bonne fête, et bonne continuation à tous surtout ceux qui feront de la néphro !! ;-))

Pr Cécile Vigneau

Je vous remercie sincèrement pour cette invitation à cette cérémonie des étudiants rennais qui achèvent leur 2e cycle.

Je ne serai pas disponible, mais y aurais participé avec enthousiasme. Ce type d'événement me semble en effet très important, par son esprit fédérateur, pour contribuer à la cohésion du corps médical. Sans compter les fiertés familiales auxquelles il contribue certainement tout autant !

Tous mes voeux de succès et d'épanouissement à ces étudiants au cours de leur internat.

Dr Anthony CHAPRON

Je serai indisponible à cette date mais le coeur y est pour vous féliciter pour votre vie future.

Amitiés

Pr Vincent Lavoué

Merci pour votre invitation

Je ne pourrai pas être présent car je participe à la même heure à une journée d'information patients.

Bonne cérémonie

Pr Olivier Decaux

Merci pour cette invitation, mais je ne pourrai malheureusement pas en être. Félicitations aux meilleurs, et bonne chance pour la suite !

Pr Pierre Tattevin



Lumière sur nos partenaires



LES ÉLUS DE L'URPS MLB TÉMOIGNENT SUR LEUR EXERCICE EN LIBÉRAL!

Parlez-nous de votre exercice en libéral...

Dr Cédric FABRE - Médecin généraliste à la Maison médicale de Gevézé
Coordonnateur du collège des médecins généralistes de l'URPS



« Lorsque je me suis installé comme généraliste, je n'avais quasiment pas d'autre choix que d'être libéral, les postes de généraliste pratiquant des soins de premier recours étant quasi tous libéraux (en dehors des quelques rares centres de santé). Mais mon stage chez des praticiens libéraux m'avaient de toute façon beaucoup plu.

Ce qui me plaît dans cette activité libérale, c'est la possibilité de gérer mon activité professionnelle à tous points de vue : jours et horaires de présence au cabinet, organisation interprofessionnelle, investissement dans du matériel, dans des locaux, etc...

Depuis que je suis installé nous avons créé une maison de santé pluriprofessionnelle avec des dentistes, des infirmières, des kinés, une orthophoniste, une psychologue. Nous avons nous-mêmes financé un bâtiment qui répondait à nos aspirations en termes de surface, d'agencement des cabinets, etc... C'est particulièrement agréable de travailler dans des locaux spécialement pensés pour notre activité, selon nos desideratas! »

Dr Nicole JOUAN - Dermatologue à Brest
Membre du collège des médecins spécialistes

« La principale motivation de mon choix d'exercice de la médecine était la possibilité de créer mon entreprise libérale sans patron.

Aujourd'hui, ce qui me plaît dans ce mode d'exercice est le choix du cadre de travail, la personnalisation de la relation médecin/malade, la possibilité de faire évoluer librement ma pratique en fonction de mes centres d'intérêt et des évolutions de ma spécialité.

J'ai pu développer un projet en télémedecine, plus précisément de Télé-expertise dermatologique en EHPAD dans la région Brestoise. L'exercice en libéral m'a permis de constituer une équipe de dermatologues prêts à me suivre dans ce projet, d'avoir la possibilité de choisir l'outil qui me semblait le plus approprié à nos besoins tout en faisant évoluer la pratique de la profession face aux besoins de la population.»



Dr Hubert LE HETET - Anesthésiste au Centre Hospitalier Privé de Cesson-Sévigné
Membre du collège des médecins anesthésistes, obstétriciens et chirurgiens



« Mes motivations lorsque j'ai choisi d'exercer en libéral résidaient surtout dans le fait de travailler en équipe et dans le principe d'équilibre de décision. C'est-à-dire que quels que soient le parcours, l'origine socioprofessionnelle, les diplômes...« *Un homme = une voix* ».

Ce qui est prenant dans l'exercice en libéral c'est la capacité de choisir ses associés, de constituer son équipe de collaborateurs, de voir ceux qui amènent une valeur ajoutée et une complémentarité à l'équipe afin de travailler dans les meilleures conditions. Il y a aussi le fait d'avoir de la visibilité sur la société libérale et sur les orientations données à la société d'exercice libéral.

Je participe activement à divers projets sur l'ouverture de l'hôpital vers la ville, sur la coordination entre professionnels de santé et sur l'amélioration de la qualité des soins. L'exercice libéral m'a encouragé dans la mise en place de ces projets. En effet, il m'a permis, avec de l'anticipation et de l'organisation, de me former et d'obtenir des compétences nouvelles pour développer ce type de projets. L'exercice en libéral offre une certaine souplesse qui permet une autonomie décisionnelle pour faire évoluer son projet professionnel à tout moment.»



L'URPS MLB REPRÉSENTE TOUS LES MÉDECINS LIBÉRAUX DE BRETAGNE ET VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE EXERCICE ET LA MISE EN ŒUVRE DE VOS PROJETS

URPS MLB 25 rue Saint-Hélier 35000 RENNES
02.99.30.36.45
contact@urpsmlb.org
urpsmlb.org





INTERNES



TOUTE UNE LIGNE D'OFFRES

Pour Vous

Rencontrez-nous dans votre
agence de Rennes :
La Closerie du Mail
1/3 Rue Lenée - CS 14244
rennes@macsf.fr

3233

Service gratuit
+ prix appel

ou 01 71 14 32 33 - macsf.fr

**RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE -
PROTECTION JURIDIQUE**

Offert⁽¹⁾

PLAN DE PRÉVOYANCE

-20%
sur la 1^{ère} année
d'assurance⁽²⁾

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

À partir de
16€
par mois⁽³⁾

**GARANTIE DES
ACCIDENTS DE LA VIE**

À partir de
11€
par mois⁽⁴⁾

**ASSURANCE⁽⁵⁾
ET FINANCEMENT
AUTOMOBILE⁽⁶⁾**

**Des solutions
sur-mesure**

**ASSURANCE MULTIRISQUE
HABITATION**

À partir de
5€
par mois⁽⁷⁾

(1) Les garanties Responsabilité Civile Professionnelle et Protection Juridique sont offertes aux internes (hors internes en anesthésie, obstétrique et chirurgie) pendant toute la durée de l'internat (hors fonds de garantie FAPDS en cas de remplacements libéraux). Offre valable pour toute souscription avant le 31/12/2017. (2) Offre valable sur le tarif 2017. (3) Offre valable sur un contrat MACSF Générique Responsable jusqu'au 31/12/2017, sous réserve d'évolution des taxes, pour un interne en médecine de moins de 41 ans ou pour un interne en chirurgie-dentaire de moins de 36 ans. (4) Tarif 2017 pour un taux d'AIPP de 5% pour un célibataire. (5) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF assurances. (6) Avec Club Auto MACSF clubauto-macsf.com, 0 805 051 006, service et appel gratuits, sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours concernant le financement. (7) Tarif 2017, pour 1 ou 2 pièces.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - Le Sou Médical - Société Médicale d'Assurances et de Défense Professionnelles - Enregistrée au RCS de Nanterre sous le n°784 394 314 - SAM - Entreprises régies par le Code des assurances - MACSF financement - 343 973 822 RCS NANTERRE - SIREN n° 343 973 822 - Société de financement - SA à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - Sièges sociaux : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - AMAP - Association Médicale d'Assistance et de Prévoyance - 11 rue Brunel - 75017 PARIS - ASSUMED - Association pour les Assurances Médicales - 79 rue de Tocqueville - 75017 PARIS - APER - Association Apolline Prévoyance Épargne Retraite - 54 rue Ampère - 75017 PARIS - Club Auto - Groupe AMIT - SIREN n° 301 500 203 - SA au capital de 100 000 € - Centrale d'achat d'automobiles neuves et d'occasion - Siège social : 11-15 quai de Dion Bouton - 92800 PUTEAUX.



Y-a-t-il un médecin dans l'avion ?

Extrait de la Newsletter de Mars 2017, par Jean Vilanova, juriste à La Médicale et professeur de Droit à l'université de Lille.

→ Consultez toutes nos newsletters, sur notre site lamedicale.fr

L'aviation civile transporte plus de trois milliards de passagers chaque année et le nombre ne cesse de croître. Pour autant, on compte peu d'incident médicaux en vol ; selon les statistiques fournies par les compagnies aériennes, un incident pour 20 000 passagers, un décès pour 5 000 000 de passagers et un déroutement médical pour 20 000 vols.

Sur Air France, le personnel navigant (hôtesses et stewards) est titulaire du certificat de sécurité et de sauvetage. Ce personnel agit en premier recours et dispose à cet effet de deux trousse : l'une destinée aux premiers soins, l'autre pour les cas plus sérieux. Il appartient d'ailleurs au SAMU de valider le contenu de cette seconde trousse. Tous les appareils de la compagnie sont, partout dans le monde et 24 H sur 24 en contact avec le SAMU de Paris.

Comment s'exerce la responsabilité d'un médecin, simple passager lorsqu'il se fait connaître et intervient après que le commandant de bord ait lancé un appel en raison du malaise d'un autre passager ?

▷ La responsabilité civile

Aucun contrat ne se noue entre le malade et le médecin dans de telles conditions. L'action de ce médecin revêt un caractère bénévole. En réalité, il devient un préposé temporaire de la compagnie. La responsabilité se développe

non plus sur le terrain contractuel mais délictuel. Dans la plupart des cas, la compagnie aérienne répondra des fautes commises par son préposé.

▷ La responsabilité pénale

Il en va autrement de la responsabilité pénale propre au médecin qui s'abstient volontairement d'intervenir tout en ayant connaissance du péril imminent auquel le malade est exposé. Se constitue alors le délit de non-assistance à personne en péril.

Le cadre pénal s'applique pour toute infraction commise à bord d'un avion immatriculé en France, quel que soit le lieu où il vole. Elle est également susceptible de s'appliquer à un ressortissant français voyageant à bord d'une compagnie étrangère, ici encore, partout dans le monde.

▷ La responsabilité ordinale

Comme ceux du code pénal, les préceptes du code de déontologie médicale s'appliquent en France et à l'étranger et le devoir d'assistance s'entend de la même façon sur terre comme dans les airs. En l'espèce, la sanction ordinale peut aller jusqu'à la radiation du tableau. Et le fait de ne pas s'estimer compétent en regard de la pathologie dont souffre le passager n'autorise pas pour autant un médecin à demeurer passif.

Un tel principe d'assistance, même sans disposer du savoir nécessaire concerne l'ensemble des citoyens, donc *a fortiori* les médecins.

Jean VILANOVA



FUTURS PRATICIENS : POUR REGARDER L'AVENIR AVEC ASSURANCE, DÉCOUVREZ NOS OFFRES.

1 avec la carte La Médicale Plus, cumulez responsabilité civile professionnelle, protection juridique, capital invalidité professionnelle, pour 0€ pendant toute la durée de votre cursus

2 avec l'assurance santé, bénéficiez d'une couverture adaptée et d'un tarif privilégié à partir de 13,40€* par mois

3 avec l'assurance auto et 2 roues, assurez mieux tous vos déplacements professionnels et privés

4 avec l'assurance habitation, profitez d'une offre dédiée jusqu'à 4 pièces*, que vous soyez propriétaire ou (co)locataire

5 avec l'offre prévoyance professionnelle, protégez vos revenus et vos proches en cas d'arrêt de travail, invalidité ou décès

*Voir conditions en agence

*Voir conditions en agence

VOTRE ASSURANCE NATURELLE

CONTACTEZ VOTRE AGENT GÉNÉRAL LA MÉDICALE

AGENCE DE RENNES
03 ALLEE ERMENGARDE D'ANJOU
BATIMENT B
35040 RENNES CEDEX

 lamedicale.fr
La médicale